Association du lac Grand

Assemblée générale annuelle

8 juillet 2023 10h00
Parc Thibault 24 chemin du Parc, Val-des-Monts

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022
4. Rapports
5. Questions administratives
6. Activités spéciales
7. Divers
8. Ajournement

1.Mot de bienvenue

Le président Dale Smith souhaite la bienvenue à tous, souligne qu'il s'agit de la première assemblée en présentiel depuis 2019 et remercie la municipalité de Val-des-Monts pour l'utilisation du local

1) Dale a accueilli la biologiste de VDM Samantha Rhainds et la remercie d'être présente.
2) Paul Butler, agissant à titre de secrétaire de la réunion a annoncé qu'il y avait 10 mandataires et plus de 20 ménages présents en personne.
3) Dale déclare que l'assemblée est dûment constituée puisque nous avons le quorum.
4) Dale a présenté les membres actuels de l'exécutif - Paul Butler, Jim Nicol Sr., Nichole McGill, Gary Beach, Rosaline Frith, Dorothy Laflamme, Abby Hoffman, Ray Otten, Michel Rossignol et James Levesque (absent).

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jim Nicol Sr. et appuyé par Tony Frith d'adopter l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée générale annuelle de 2022.

Il est proposé par Ray Otten et appuyé par Jim Nicol Sr. d'adopter le procès-verbal.
Adopté à l'unanimité

4. Rapports

4.1) Rapport du président

Dale Smith demande de tenir une minute de silence pour ceux qui sont décédés depuis la dernière réunion soit, Bob Boland, John Clark, et Ken Maclaren.

Le Conseil est en communication régulière avec notre agent de liaison à VDM concernant le nouveau pont du chemin du Barrage considérant que l'on nous a demandé de ne pas communiquer directement avec le ministère des transports du Québec.
La construction du nouveau pont est toujours prévue pour 2024 les plans ne sont pas terminés, nous serions consultés par la suite.
Nous espérons que la nouvelle structure permettra un bien meilleur écoulement de l'eau et permettra idéalement 2 couloirs de navigation. Le rétrécissement important du passage avec du remblai pour raccourcir la construction originale a créé un énorme obstacle à l'écoulement de l'eau entre les lacs. Au printemps, cela bloque l'évacuation de l'eau du lac Grand, provoquant un niveau d'eau élevé.

Le bulletin du printemps annonçait que la municipalité disposait d'un budget de 300 000 $ pour aider les associations de chemins privés soit 1 % de leur budget de fonctionnement actuel. Seules les associations permettant l'accès du public à leurs chemins pourraient bénéficier de cette aide ce qui implique, selon Dale, que n'importe quel membre du public pourrait alors y accéder et s'y garer.

Gary a souligné que les plages publiques doivent avoir un accès public… et non via un chemin privé.

L'objectif de Dale reste de protéger l'incroyable qualité de notre lac immaculé et à réitérer que notre rivage est menacé, comme vous pouvez le constater chaque année avec la chute de nouveaux arbres dans le lac. Nous devons tous faire ce que nous pouvons pour ralentir cela. Dale a souligné que le conseil d'administration actuel fait cela depuis longtemps et que nous recherchons une participation accrue et nouvelle de la part des membres. Et pas nécessairement pour faire partie du conseil d'administration, même si ce serait l'idéal, mais pour faire du bénévolat ou présenter des idées ou des projets pour soutenir les initiatives du lac. Ray Otten a noté qu'il y a une quinzaine d'années, le maire avait déclaré que le chemin du Barrage serait refait à neuf alors qu'il n'a été que réparé et il y a de nombreux nids-de-poule - ils ne semblent même pas pouvoir gérer leurs routes publiques, encore moins les routes privées! Dale a dit qu'il parlerait au maire pour déterminer si la réparation du barrage est toujours sur leur radar...

Lors d'une discussion sur l'étendue et la disponibilité potentielle des terres de la Couronne, Abby Hoffman a noté que la plupart des terres de la Couronne sur le lac se trouve sur les rives nord et sud du bras nord-ouest, sauf autour de la Culbute. Il y a aussi des terres de la Couronne sur la baie Barber. Toute la rive nord et l'extrémité Est sont des terres de la Couronne, couvrant des milliers d'acres. Ch du Parc pourrait rendre accessible un jour les terres de la Couronne. Tony Frith a indiqué qu'il y a également des terres de la Couronne à l'extrémité sud du lac et que certaines îles elles-mêmes sont des terres de la Couronne. Gary a souligné que le pont de Culbute pourrait mener aux terres de la Couronne où il pourrait y avoir 400 lots.

4.2) Rapport du trésorier
Gary Beach mentionne que l'exercice financier se termine le 31 mai alors que les revenus arrivent après cette date.

Le solde de trésorerie du compte d'exploitation bancaire au 31 mai 2022 était de 5 995,26 $. Les dépenses dans la section des déboursés se sont élevées à 8 246,82 $. Les CPG échelonnés totalisent désormais 65 095 $. Il existe plusieurs CPG représentant des fonds de réserve, qui sont séparés pour refléter certains groupes, efforts ou initiatives, par exemple : le(s) projet(s) de calendrier et la collecte de fonds du millénaire (réserve principale) et le projet The Grand Lake History Book. Le fonds de réserve principal a un solde de 44 705 $ avec une part de réserve de fonctionnement de 7 430 $ actuellement. Gary a indiqué qu'avec la hausse récente des taux d'intérêt, nous pouvons maintenant prévoir que les intérêts annuels pourraient s'élever à environ 3 000 $, ce qui aidera à protéger nos réserves contre l'inflation.

Il est proposé par Diane Parent appuyé par Nathan Cooper d'adopter les états financiers
Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Jim Nicol Sr. appuyé par Jack Archambault de supprimer l'exigence d'audit annuel
Adopté à l'unanimité.

4.3) Adhésion et communications

Rosaline Frith a indiqué que nous avons 137 membres qui ont entièrement cotisés et que ce nombre change chaque jour. L'année dernière, nous étions à 193 pour l'année. Nous avons un groupe qui semble être en rébellion pour diverses raisons et qui ne souhaite pas en devenir membre. Certains s'opposent à toute communication relative à la sauvegarde de l'environnement et n'aiment pas que nous partagions des informations sur les problèmes d'érosion des rives. En même temps, ils insistent sur le fait qu'ils devraient demeurer sur la liste de diffusion et recevoir toutes les communications de l'Association. Sylvain Brisebois indique que notre politique actuelle de NE PAS leur envoyer de communications était effectivement la bonne réponse. Dans l'ensemble, la plupart des villégiateurs souhaitent devenir membre et nous avons une forte voix. Rosaline continuera de partager des informations sur l'érosion des rives, le myriophylle, les phragmites, les activités, l'interdiction des feux, etc., comme elle le fait. Elle estime que nous sommes en retard en ce qui concerne notre site Web et ce qui pourrait être fait pour faciliter la gestion et la facilitation des adhésions, etc. Tim Frank demande combien ne sont pas intéressés à devenir membres et pourquoi ? Rosaline dit qu'il y en a certainement plus de 5 qui semblent penser que 25 $, c'est trop pour ce qu'ils reçoivent ! Il y a 228 membres possibles et l'année dernière nous avions 193 membres. Elle pense que nous en aurons peut-être 187 cette année.

Ray Otten a remercié Rosaline pour toutes les communications (chien perdu, radeau, interdiction de feu et bien d'autres). Ray suggère qu'il devrait peut-être y avoir un cadeau gratuit pour les nouveaux arrivants au lac - peut-être un répertoire, une adhésion gratuite pour la première année, etc. et peut-être un comité d'accueil. Siobhan Devlin s'est porté volontaire pour faire partie du comité, ainsi que Jim Nicol Sr. En général, les nouveaux propriétaires ont été désireux de reprendre l'adhésion des anciens propriétaires, a déclaré Rosaline.

Actuellement, nous n'avons plus de copie du livre sur l'histoire du lac Grand qui étaient autrefois donné comme cadeau de bienvenue. Tim Frank a souligné que nous pourrions également avoir une version électronique du livre. Sylvain Brisebois trouve que la communication est excellente !

Pourquoi les gens ne sont-ils pas intéressés ou contrariés, demande Dave Gibbard? Paul Butler a suggéré qu'il pourrait s'agir d'un autre exemple de « tirer sur le messager », car l'érosion des rives ou d'autres problèmes environnementaux sont des « vérités qui dérangent ». Keith Parker et Julie Richer ont été accueillis comme nouveaux membres, qui sont très satisfaits de la communication et du bon travail. Keith a proposé d'administrer une page Facebook ou d'autres fils de discussion sociaux s'ils étaient ajoutés au site Web.

4.4) Environnement

Samantha Rhainds, biologiste à VDM depuis 3 ans, a parlé du récent programme de bassin versant, de la surveillance et des analyses de l'eau et de diverses autres initiatives. La qualité de l'eau du lac Grand est encore une fois très bonne. Cependant, avec la pression humaine croissante, le processus naturel de vieillissement va s'accélérer. Actuellement la transparence de l'eau, les niveaux le phosphore et d'e-coli, etc. sont très bons. Un vieillissement trop rapide entrainera des conditions troubles, pauvres en oxygène et limoneuses. Concernant le bassin versant principal et d'autres projets, des versions anglaises seront disponibles sur le site Web. Samantha peut également organiser un chat vidéo pour aborder des problèmes spécifiques du plan, notamment la consommation d'eau et les tests en cours. Un plan d'action a suivi la consultation publique de VDM l'année dernière sur le bassin versant avec une soixantaine d'actions à entreprendre sur une période de 5 ans, y compris des initiatives d'éducation sur la façon de profiter des ressources en eaux partagées.

L'eau relève de la compétence fédérale, et non municipale ou provinciale, et seuls quelques lacs sont dotés de rampes publiques. Concernant la récente fermeture de la plage publique du lac Saint-Pierre et son influence sur les lacs situés en aval, Samantha a répondu que le test, qui a été effectué la semaine dernière, pendant une période très chaude et qu'il n'y avait aucune inquiétude, même pour les autres parties du même lac, car il s'agissait d'un incident très isolé.

En général, les pelouses (en cours de fertilisation) et les crottes d'oiseaux (oies) sont le problème.

Interrogé sur les arbres tombant dans le lac, «est-il préférable de laisser la matière organique ou de l'enlever, même si cela peut créer des habitats viables et même souhaitables pour les poissons ou autres créatures aquatiques». Samantha a déclaré que le nombre d'arbres dans l'eau du lac Grand est très faible et que des tests devraient être effectués sur plusieurs années, sans être précis, pour déterminer les impacts, mais elle ne s'inquiétait pas du fait que ce soit un problème sérieux.

Sylvain Brisebois demande s'il est possible de faire quelque chose contre le nombre croissant de « quais fantômes » abandonnés et même de bâtiments qui tombent à l'eau. L'Association avec ou sans la municipalité peut-elle faire quelque chose ?

Dale Smith a suggéré une initiative et un engagement bénévole concernant le processus, une benne, le transport et l'élimination ce qui est proposé par Sylvain Brisebois appuyé par Dale Smith
Adopté à l'unanimité

Rosaline demande si la MRC/VDM renoncerait aux frais d'enfouissement. Samantha a noté que les quais n'étaient pas réclamés, mais que les voies navigables bloquées étaient généralement dégagées par le service d'incendie de VDM. Lorsque vous louez une benne, le loyer comprend les frais d'enfouissement. Dale estime qu'il y a peut-être actuellement une quinzaine de quais abandonnés et que tous sont amarrés ou reposent quelque part sur le rivage.

Ray Otten a demandé à Samantha s'il existe actuellement un programme de reboisement du littoral, comme cela a été le cas les autres années. Samantha dit que cette année, ils ont acheté 5,000 arbres. Il existe un programme qui paiera 50 % des achats dument autorisés jusqu'à une limite de 400 $. Bien que le formulaire du site Web indique que le 1er juin est la date limite, Samantha a déclaré que le programme est toujours ouvert pour l'obtention d'espèces indigènes). Il peut s'agir d'un seul arbre ou de tout un littoral. Ray a demandé à Rosaline si cela pouvait être annoncé dans nos communications plus tôt au printemps afin que nous le sachions à temps. La MRC a un site Web pour les subventions et tous les programmes s'y trouvent.

Ray Otten soulève la question du repeuplement du lac en poissons, question qui a été discutée à plusieurs reprises au fil des années mais qui n'a jamais été réglée. Paul Methot répond qu'il avait fait partie d'un groupe avec Brian Reynolds 15 ans plus tôt qui avait effectué des examens, cartographié les frayères potentielles et prévu de créer ces zones, mais cela n'était pas possible car le lac n'est pas accessible au public, une condition pour le financement par le gouvernement. L'association du lac devrait payer la totalité du projet et, comme tout le monde ne pêche pas, cela n'a pas été jugé comme une utilisation acceptable des fonds de l'Association. Plusieurs personnes demandent que cette décision soit revue. Dale a suggéré que la question soit examinée et soumise au vote.

Shelly Baker a questionné Samantha sur les démangeaisons du nageur. Elle n'en est pas certaine mais parfois cela peut être lié aux castors, et non à la sauvagine comme on le soupçonne souvent. Elle a indiqué qu'elle ferait des recherches et nous enverrait ses conclusions.

S'il y a d'autres questions, Samantha propose de les lui adresser par courriel.

Dale remercie Samantha d'avoir assisté à la réunion, pour son travail continu et sa présentation d'aujourd'hui.

a) Activité et protection du lac

Abby Hoffman- De manière générale, ce comité s'occupe de l'environnement du lac en lien avec l'activité humaine afin de protéger le lac.

Abby a posé la question « que pouvons-nous faire pour influencer les activités sur le lac, comme la navigation de plaisance par rapport aux activités non motorisées et comment pouvons-nous rendre le lac un peu plus convivial pour ces dernières activités ». Nos lignes directrices actuelles sur le lac Grand se concentrent principalement sur la navigation à moteur, alors peut-être pourrions-nous envisager différentes parties du lac en ajustant la vitesse dans certaines zones. D'autres lacs ont des projets pilotes pour promouvoir les activités non motorisées, a-t-elle souligné, et certaines associations de lacs ont des codes de conduite qui pourraient compléter les lignes directrices en matière de navigation de plaisance. Cette information pourrait également être mise à la disposition des nouveaux propriétaires de chalet ou des locataires de chalets.

Le comité a eu une très bonne réunion il y a quelques semaines et se réunira à nouveau dans les deux prochaines semaines. Il y a deux ans, une réunion a eu lieu avec le groupe des sports liés au « wake board » pour discuter des meilleurs endroits où cette activité pourrait être pratiquée et causer le moins de dommages possible aux rivages, ainsi que d'autres protocoles qu'il serait judicieux de promouvoir.

Tom Martin a demandé s'il existait un moyen de déterminer le vieillissement du lac? Abby a dit qu'on pourrait en parler avec Samantha.

Abby a noté qu'il y avait eu des problèmes avec les plaisanciers du lac Dame venant au lac Grand pour pratiquer leur sport. Dale assistera à leur assemblée annuelle demain et a souligné que le président de l'association du lac Dame a assisté à nos réunions précédentes et a été invité à celle d'aujourd'hui. De plus, l'association du lac Dame diffuse nos lignes directrices en matière de navigation de plaisance. Il s'agit donc d'une question de discussion, d'éducation et de communication continues.

b) Qualité de l'eau

Tim Frank a apporté des échantillons d'un savon pour lave-vaisselle très écologique et respectueux de l'environnement. Il se vend 20 $ et fait 300 brassées de lave-vaisselle. D'autres questions liées à la qualité de l'eau sont abordées dans le bulletin d'information et dans les reportages de Samantha.

c) Myriophylles

Dorothy Laflamme a mentionné que nous faisons des progrès comparativement aux dernières années lorsque diverses initiatives ont été mises en œuvre. Dale souligne que cela est dû en partie à un cycle naturel. Rester en dehors des zones denses est le plus utile et ramasser tous les éléments flottants qui dérivent près de vos rivages.

d) Phragmites

Michel Rossignol – Le phragmite est la pire espèce envahissante au Canada et constitue maintenant un désastre écologique dans certaines parties de l'Ontario et la situation s'aggrave avec le changement climatique. Aucun animal ne peut y vivre ni aucune autre plante. Ni les arbres car ils excrètent une toxine dans laquelle rien d'autre ne peut pousser. Certaines municipalités utilisent des herbicides ou des bâches après les avoir coupés. Les bâches doivent rester en place quelques mois. Les déterrer est une autre possibilité, mais le sol est contaminé et doit être éliminé de manière appropriée.

Michel a demandé à Samantha ce que VDM peut faire afin de régler ce problème. Michel dit que les phragmites sont maintenant le long des routes de VDM et que lorsqu'ils atteindront les lacs, le problème sera majeur et irréversible.

Elle a déclaré que les phragmites sont une espèce terrestre envahissante et qu'il est très coûteux d'investir dans son contrôle et sa gestion car il s'agit d'un projet à long terme. L'utilisation d'herbicides est interdite à VDM et l'utilisation de bâches est trop dispendieuse. Les routes provinciales ont aussi leur propre règlementation.

Nous devrons continuer à rappeler à VDM cette question qui nécessite plus d'attention.

e) Développement

Nichole McGill qui possède une propriété sur le chemin Crouch fait un compte-rendu du développement à l'extrémité sud-est du lac. 24 lots arrières sont en cours de développement et sont à vendre avec une route et 3 impasses. Les voisins ont formé un groupe afin de limiter les conséquences sur le lac.

Le promoteur MCL avait annoncé avoir un accès de 3,5 mètres au lac Grand mais il pourrait faire marche arrière en raison de la résistance des propriétaires voisins. Nichole fait maintenant partie d'un comité consultatif municipal et nous fera rapport. Avec le zonage actuellement autorisé, MCL pourrait potentiellement construire des duplex, ce qui représenteraient 48 logements. Dale dit que les avis de dérogations sont publiés en français et que nous continuerons donc à les surveiller pour rester informés et être en mesure d'intervenir lorsque cela est possible. Si quelqu'un entend parler de menaces, veuillez contacter un membre du conseil.

De nombreux lacs ont des sentiers qui font partie des actes de ventes et les gens doivent en être conscients lors d'une transaction.

f) Lignes directrices pour la navigation

Gary Beach a souligné que nos lignes directrices sur la navigation de plaisance nous ont bien servi pendant plus de 40 ans. Il rappelle l'importance de limiter les vagues produites par nos embarcations.

5) Questions administratives

a) Élections - Les mandats de 3 ans de Gary Beach et Paul Buttler étaient terminés à compter de cette AGA. Ils ont accepté de se représenter pour un nouveau mandat de 3 ans. Dale a demandé si quelqu'un d'autre aimerait devenir membre du conseil d'administration, mais il n'a reçu aucune réponse.
Motion pour approuver les candidatures Louise Dubois Appuyé par Roger Paul. Adopté à l'unanimité.

b) Site web
Paul Butler explique les avantages de la mise à jour du site web.
Les utilisateurs pourraient disposer de comptes sécurisés, avec des identifiants, des mots de passe et des moyens de réinitialiser les mots de passe en cas d'oubli.
Le site serait sécurisé avec un cryptage de bout en bout pour protéger les informations des utilisateurs.
Les données financières, seraient automatiquement sauvegardées quotidiennement avec mises à jour de sécurité et seraient également automatisées.
Les membres pourraient directement modifier toutes les informations de contact figurant sur leurs formulaires d'adhésion dans une base de données, ce qui simplifierait grandement le processus d'adhésion et d'annuaire… et payer leur cotisation annuelle avec PayPal, des cartes de crédit ou de débit qui pourraient être configurées par les utilisateurs pour être des paiements récurrents – ce qui simplifierait encore une fois l'effort d'adhésion chaque année.

Coûts initiaux pour mettre à jour le site Web… Cela prendrait environ 8 semaines et coûterait environ 4 000 $ puisqu'il s'agit d'une réécriture. Le code de programmation a maintenant 12 ans, il s'agit donc essentiellement d'un « code hérité »…. ce qui signifie que la base de code n'est pas compatible avec les plugins logiciels contemporains dont nous aurons besoin pour la sécurité des informations personnelles et le traitement des transactions du commerce électronique. Coûts permanents… Le stockage et l'hébergement dans le Cloud coûteraient 65 $ de plus par an, car le site doit être un site sécurisé, c'est-à-dire HTTPS, de sorte que toute information transmise, comme de l'argent liquide ou des informations personnelles, est cryptée de bout en bout et est ensuite très difficile à pirater et intercepter.

Aucune donnée utilisateur n'est stockée sur le site pour protéger les données personnelles et financières des membres. Les sociétés de transactions en espèces prennent environ 2,9 % + 30 cents, donc sur une adhésion de 25 $, cela représenterait 98 cents par adhésion et par an – en prime. Cela coûterait donc à l'association environ 180 $ par an. Les plugins logiciels sont basés sur un abonnement et coûteraient environ 300 $ par an au total.

Le coût total annuel serait alors… abonnements aux plugins 300 $, hébergement et sauvegarde Cloud 315 $, déductions sur les transactions de commerce électronique 180 $ = 795 $ contre 250 $ actuellement. Soit une augmentation de 545 $ par année.

Tom Martin a proposé d'accepter la refonte proposée du site Web Nathan Cooper appuyé

Adopté à l'unanimité

c) Objets perdus et retrouvés
Nathan Cooper a signalé que tout se trouve sur le site Web, alors vérifiez souvent. Certains objets perdus remontent à 2012 mais nous avons aussi des réussites !
Dale a remercié Nathan pour ses efforts visant à réunir les objets et leurs propriétaires.

d) Patrouille hivernale
Dale a fait rapport au nom de James Levesque.
56 propriétaires se sont inscrits pour la patrouille hivernale cette année. Il n'y a eu aucun problème autre que des arbres ou des branches tombées - un hiver tranquille.

6) Activités spéciales

a)Fête du Canada – Dale mentionne que la flottille de la Fête du Canada comprenait près de 50 bateaux cette année. Les 3 gagnants seront annoncés prochainement. Il n'y a pas eu de feux d'artifice cette année en raison de l'interdiction de faire des feux qui a été levée trop tard pour pouvoir acquérir les feux d'artifice.

b) Sentiers pédestres – Abby Hoffman n'a eu aucun problème à signaler et a suggéré aux gens de consulter le bulletin du printemps pour un rapport complet. Abby a rappelé aux membres que marcher sur le sentier est la meilleure façon de l'entretenir. Une recommandation, et la question la plus fréquente, est « où se trouve le début du sentier, où commence-t-il ? ». Rosaline communiquera avec les membres et des panneaux pourront éventuellement être placés aux quais au début du sentier dans le bassin de Culbute.

c) Tournoi de golf – Dale Smith souligne que le formulaire d'inscription a été envoyé par courriel et demande à tous de le retourner le plus tôt possible afin de planifier l'évènement.

d) Voile – Bénévoles recherchés ! Sarah Pothecary a mentionné que le Club de voile du lac Grand qui existe depuis plus de 65 ans, ne compte plus que 2 marins et une moyenne d'âge de 72 ans ! Il faut donc du sang neuf. Les coordonnées et autres informations sur la navigation sont disponibles sur le site Web. Sarah aidera à former la nouvelle équipe et disposera des bouées et des trophées du club de voile nécessaires pour perpétuer cet héritage.

e) Le Poker Run est organisé comme d'habitude pour le week-end de la Fête du Travail et une annonce sera faite concernant les détails. Les prix sont les mêmes que toujours… 20 $ par main. Il s'agit du dernier événement social de l'année qui rassemble environ 80 personnes. Il y aura le barbecue et l'épluchette de maïs habituels, ainsi que des événements et des prix pour les enfants, alors venez, participez et rencontrez vos voisins de chalet.

7. Divers

Il a été suggéré d'envisager de rechercher des annonceurs pour le nouveau site Web, ce qui permettrait d’en rembourser une partie des coûts. Keith Parker est prêt à nous aider.

8. Ajournement
Il est proposé par Dorothy Laflamme appuyé par Paul Methot de lever la réunion.
Adopté